

Formation à la conduite en sécurité des chariots élévateurs selon la recommandation 489 - Débutant

CATÉGORIES DE FORMATIONS CONCERNÉES :

Présentiel - Synchrone

- **Catégorie 1A** : Transpalettes à conducteur porté hauteur de levée (hauteur de levée ≤ 1,20 m)
- **Catégorie 1B** : Transpalettes à conducteur porté hauteur de levée (hauteur de levée > 1,20 m)
- **Catégorie 2A** : Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes)
- **Catégorie 2B** : Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)
- **Catégorie 3** : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes)
- **Catégorie 4** : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes)
- **Catégorie 5** : Chariots élévateurs à mât rétractable
- **Catégorie 6** : Chariots élévateurs à poste de conduite élévable (hauteur de plancher > 1,20 m)
- **Catégorie 7** : Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories

Public Visé

Toute personne amenée à utiliser des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

Pré Requis

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Savoir lire et parler le français.
- Être déclaré apte par la médecine du travail.
- Prévoir ses propres EPI : gilet haute visibilité, gants, et chaussures de sécurité.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Aquerir les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerné en situation de travail.

Être capable de conduire un chariot en sécurité en mobilisant les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique.

Connaître les risques liés à l'utilisation des chariots.

Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Méthodes pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à la conduite de chariots élévateurs en toute sécurité et d'exercices pratiques.

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique :

Alternance d'apport théorique par le formateur, d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications.

Partie pratique :

Mise en situation en groupe.

Parcours pédagogique

Module théorique

Réglementation et textes de la sécurité sociale : Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention, connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un chariot et la responsabilité qui en découle.

Classification et technologie : connaître les principales catégories de chariots, caractéristiques fonctionnelles, utilisations courantes et limites d'utilisation, connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction, connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité.

Sécurité : Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation, Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur, Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé, Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité frontale du chariot, Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction, Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes, Connaître les règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, Identifier les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse...) et leur influence sur la distance de freinage du chariot, Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention, Connaître les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort.

Moyens pédagogiques :

- 1 salle de formation équipée
-
- 1 aire d'exercice
-
- Chariots de manutention adaptés à la formation
-

Module pratique

Adéquation : Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.

Vérifications : Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste.

Conduite, circulation et manœuvres : Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pentes, en virage, en marche avant et arrière. Utiliser correctement l'avertisseur sonore. Regarder en arrière avant de reculer. Respecter les règles et panneaux de circulation. Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres.

Lecture et utilisation de la plaque de charge,

Maîtriser les opérations de fin de poste. Maîtriser les chargements / déchargements.

Savoir maîtriser les opérations spécifiques de chaque catégorie.

Maintenance : effectuer les opérations d'entretien de 1er niveau. Vérifier les différents niveaux des réservoirs.

Effectuer les opérations de maintenance de son ressort.

Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur qualifié, professionnel et suivi selon notre processus qualité

Méthodes et modalités d'évaluation

Test QCM et test pratique.

Validation : Obtention de l'attestation de réalisation permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite. (Voir arrêté du 2 décembre 1998)

Durée de validité : 5 ans

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous consulter pour vous présenter les modalités d'accès.



Durée

14.00 Heures **2** Jours De 1 à 6 Personnes

Effectif



Contactez-nous !

Vanessa BOUCHEREAU
Assistante Formation

Tél. : 0630500759

Mail : vanessa@hauteur-securite.fr